

WILLIAMS MULLEN

INTERNATIONAL PRACTICE



SERVICES JURIDIQUES POUR LES ENTREPRISES
FRANCAISES QUI S'IMPLANTENT AUX ETATS UNIS

WM SOLUTION

Nous offrons des services légaux pour des entreprises qui s'installent aux Etats-Unis, moyennant des honoraires fixes ou paiements horaires plafonnés lors des six premiers mois de représentation. Les services légaux couvrent tous les services essentiels à la création commerciale aux Etats Unis. *Notre but est de vous aider à mettre en place la structure légale appropriée et de vous proposer des services légaux continus dans le cadre d'un budget réaliste afin de vous assurer une implantation aux Etats Unis couronnée de succès.* Nous évaluerons notre succès à partir du « Finding Yes », c'est à dire trouver des solutions légales adaptées pour le lancement de votre filiale américaine.

Après les six premiers mois, il sera possible de renouveler notre contrat légal à honoraires fixes ou bien opter pour des services légaux plus traditionnels payables à l'heure pour vos problèmes légaux généraux ou plus spécifiques.

FAQ

Les 6 premiers mois, nous vous aiderons à mettre en place la structure légale appropriée afin de concrétiser vos objectifs commerciaux ou contractuels pour le marché américain.

Nous pouvons discuter des 10 questions suivantes (FAQ):

- > **FAQ #1:** Quelles sont les démarches à effectuer avant de faire des affaires ou de s'installer aux Etats-Unis?
- > **FAQ #2:** Quelle forme juridique choisir pour faire des affaires aux Etats-Unis?
- > **FAQ #3:** Est-il nécessaire d'incorporer notre entreprise américaine dans le Delaware?
- > **FAQ #4:** A quel type d'imposition notre filiale américaine sera-t-elle soumise?
- > **FAQ #5:** Quels types de protections existent en matière de propriété intellectuelle?
- > **FAQ #6:** Quels types de visas votre entreprise étrangère devra-t-elle obtenir afin de démarrer ses opérations aux Etats-Unis?

- > **FAQ #7:** Quels types de contrats devront-êtré réexaminés pour s'assurer qu'ils auront bien force exécutoire aux Etats-Unis?
- > **FAQ #8:** Quelles lois d'import-export sont importantes pour votre entreprise étrangère?
- > **FAQ #9:** Quelles sont les autres différences entre la loi américaine et les lois étrangères qu'une entreprise étrangère devra prendre en compte pour faire des affaires aux Etats-Unis?
- > **FAQ #10:** Quelles autres stratégies juridiques, incluant votre qualification a vendre au gouvernement américain, pourraient accélérer votre croissance aux Etats-Unis?

Durant notre consultation préliminaire, qui ne vous engagera en rien, nous déterminerons si d'autres problèmes doivent être traités afin de vous fournir les solutions légales les plus pertinentes.

NOUS COMMENCERONS PAR UNE CONSULTATION

Nous pouvons nous rencontrer en France ou par SKYPE: afin de déterminer le champ de vos questions et problèmes susceptibles d'affecter votre futur projet. Suite à cette consultation, nous déciderons d'un forfait pour les 6 premiers mois. Vous constaterez qu'opter pour une dénomination sociale et fiscale pertinente lors de la création de votre filiale ainsi que de la mise en place de contrats de travail et d'approvisionnement spécifiques seront la clé de votre succès. La planification de visas est également essentielle pour permettre à votre personnel français d'être transféré aux Etats Unis. Nous conseillons sur les choix stratégiques: L-1, E-2, Carte Verte.

En conclusion, cette liste énumère l'éventail de problèmes prévisibles ou non pour lesquels s'adjoindre l'aide de services légaux réguliers peut faire la différence lors des 6 premiers mois d'exercice. Cette offre de services est destinée à éclairer notre propos et n'est en rien, exhaustive.

NOS SERVICES LÉGAUX PRÉLIMINAIRES

- > Former une filiale américaine : créer une société de type "corporation" ou une société à responsabilité limitée (LLC); "Incorporate" dans le Delaware ou dans un autre état. Analyse des conséquences fiscales relatives à la création de la structure adéquate de votre entreprise
- > Obtenir l'autorisation pour votre filiale de faire du commerce dans d'autres états
- > Obtenir "New office L 1 Visas" pour vos managers ou personnel à qualification technique, ou bien obtenir un visa E 2 pour une société faisant des investissements importants aux Etats Unis
- > Conseiller votre entreprise sur l'utilisation de visas B 1 pour transferts de courte durée dans le cadre de projets ou contrats à court terme
- > Fournir des conseils fiscaux pour impôts locaux et fédéraux
- > Conseils relatifs à la propriété intellectuelle: marques déposées, brevets...
- > Obtenir un numéro d'identification fiscal (EIN), des numéros de sécurité sociale, des permis d'entreprise, et tout autre enregistrement local ou étatique
- > Création d'un guide pour les employés, formation des managers et des employés expatriés sur le droit du travail américain et étatique
- > Aider à obtenir des bourses, des contrats et des contrats de sous-traitance de la part du gouvernement
- > Vérification de contrats commerciaux (y compris baux) de contrats d'approvisionnement, conseils afin de limiter votre responsabilité civile pour tous types de dommages et intérêts
- > Droit douanier
- > Incitations fiscales



Ce programme n'est pas uniforme, nous nous adapterons à vos besoins. Vous êtes peut être plus intéressés par certains de ces services comme la négociation de contrats avec un « OEM » (“fabricant d'équipement d'origine”) ou des conseils fiscaux plutôt que par d'autres services. Nous nous efforcerons de trouver un budget réaliste qui vous convienne. Notre but commun : après 6 mois votre filiale américaine doit être capable d'obtenir de nouveaux marchés aux Etats Unis au même titre que ses concurrents américains. Veuillez prendre rendez-vous pour une consultation personnalisée durant laquelle nous déterminerons les services légaux dont vous avez besoin ainsi que le budget nécessaire.

D. Earl Baggett

Employment

T: 804.420.6478

ebaggett@williamsmullen.com

Joshua B. Brady

*Intellectual Property, Patents,
Trademarks*

T: 703.760.5249

jbrady@williamsmullen.com

Aaron G. Spencer

Mergers & Acquisitions

T: 919.981.4032

agspencer@williamsmullen.com

*For more information,
please visit our website
williamsmullen.com or contact:*

Eliot Norman

Partner-International

Williams Mullen

200 South 10th St., Suite 1600
Richmond, Virginia 23219 USA

T +1.804.420.6482

F +1.804.420.6507

enorman@williamsmullen.com

williamsmullen.com/practice/FDI

[linkedin.com/in/businessimmigrationlawyer](https://www.linkedin.com/in/businessimmigrationlawyer)

